

Canton Lille-Sud-Ouest, M. Eugène Delemer, avocat, ancien bâtonnier.

Candidats indépendants au conseil d'arrondissement :

Canton de Lille Nord-Est, M. Alfred Boedt, ancien brasseur.

Canton Lille Sud-Est, M. Louis Picavet, industriel.

**DOUAL-NORD-EST**

Candidat indépendant : M. Baillet-Latour, industriel, président de la Chambre de Commerce de Douai.

**DOUAL-OUEST**

M. Messiaen-Loridan, négociant à Douai, membre de la Chambre de Commerce et du Conseil municipal, a accepté la candidature au Conseil d'arrondissement de Douai-Ouest.

**VALENCIENNES**

Le candidat indépendant au Conseil général est M. Ch. Mantez, pour Valenciennes Sud, et M. Martel, pour Valenciennes-Nord.

**SAINT-AMAND**

M. Louis Legrand, de Lecelles, député du Nord, se représente au Conseil général, pour St-Amand, rive gauche.

**STEENVOORDE**

M. Outters, ex-député de gauche, conseiller général sortant, a adressé à ses électeurs, la lettre suivante :

« Mes électeurs du canton de Steenvoorde... »

« Avant de renouveler le mandat que vous m'avez fait l'honneur de me confier, vous avez le droit de connaître mes dispositions... »

« Je ne saurais donc m'associer à ceux qui voient, sans une indignation douloureuse, compromettre imprudemment vos intérêts, et les leurs... »

« Je vous la protection pour l'agriculture, la liberté de la religion, la liberté dans l'éducation, la liberté pour tous les honnêtes gens de vivre tranquilles sur le sol de la Patrie ! »

« Electeurs, ces dispositions sont les vôtres. Comptez sur tout mon dévouement. »

A. Outters, conseiller général sortant. Steenvoorde, 22 juillet 1886.

**HAZEBROUCK**

M. Joseph Descholl, avocat, docteur en droit, ancien magistrat, a accepté de poser sa candidature conservatrice au Conseil général dans le canton Sud-Hazebrouck.

M. Benoît Dormion, notaire à Walloncapelle, a pris en main la candidature conservatrice au Conseil d'arrondissement.

**CARNIÈRES**

Dans le canton de Carnières, le candidat de gauche est M. Alphonse Le Mahieu, conseiller sortant.

**SOLESMES**

A Solesmes, M. Vallez, maire de Briastre, conseiller d'arrondissement se représente.

**LE GATEAU**

Au Gateau, MM. Lozé et Hallette renoncent à la vie publique.

**MARCOING**

M. Desmontiers adresse aux électeurs du canton de Marcoing la circulaire suivante :

« Mes chers concitoyens, Il y a deux ans, vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour représenter le canton de Marcoing au Conseil général... »

« Je me représente aujourd'hui après avoir hésité, et voici la cause de cette hésitation : J'ai été étonné de la manière dont le gouvernement comprend la fonction de nos députés... »

« De plus, j'ai toujours pensé que la liberté et la justice devaient être égales pour tous et je n'ai jamais supporté que des lois d'exception puissent être acceptées par un gouvernement républicain... »

« Je me présente donc, conservant mes idées libérales. Je suis un candidat indépendant... »

« Vous êtes un homme libre, non en homme politique engagé avec un parti ; la politique, à mon avis, doit être exclue des assemblées départementales... »

« Dans le canton de Marcoing, Electeurs du canton de Marcoing, vous connaissez depuis longtemps : vous comprendrez l'espérance que ce n'est pas l'ambition qui me guide... »

« Quel qu'il soit le résultat du vote, je vous serai toujours reconnaissant de l'accueil sympathique que vous avez fait une première fois à mon nom et je resterai à la disposition des habitants du canton... »

A. Desmontiers, Candidat libéral indépendant, Conseiller sortant.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

La réunion radicale de samedi. — On avait annoncé, pour samedi soir, à huit heures, à l'estaminet de la *Boute de Gai*, rue Saint-Pierre, une réunion publique à laquelle M. Emile Moreau devait présider la parole.

Cette réunion n'a pas eu lieu, car les organisateurs n'ont pu s'accorder sur l'heure, mais les auditeurs ont fait presque complètement défaut.

La salle où s'est tenue la réunion ne pouvait blâmer qui, vu l'heure matinale, n'était pas encore rempli.

L'origine germanique de ce nouveau client était si bien écrite sur son visage et sur son costume, que le maître du restaurant le signala par un coup d'œil à un garçon qui parlait l'allemand.

« Que faut-il vous servir, général ? demanda le garçon polyglotte à l'étranger, en se servant de l'idiome guttural en usage de l'autre côté du Rhin. — Vous pouvez parler français, répondit l'homme moustachu avec l'accent le plus déplorable et en roulant de gros yeux. — Que faut-il vous servir général ? répéta, en français cette fois, le garçon de café. — Qui vous a dit de me donner ce titre ? répliqua le grave personnage d'un ton bourru. — Nous avons l'habitude de donner à première vue la qualité de nos clients, répartit le garçon avec un aplomb superbe. — Le prétendu général parut flatté de cette explication, et ébaucha un sourire : — Ainsi, dit-il, vous avez pensé que j'étais un militaire. — Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir ; voici, général, la carte du jour, vous n'avez qu'à commander votre menu. — Je désire être servi dans un cabinet particulier, car j'attends un convive. — Rien de plus facile, général, nos cabinets sont situés à l'entresol, si vous le voulez, je vais vous y conduire. — Non, je préfère rester ici. — Le garçon regarda d'un air ahuri ce client qui entendait déjeuner à l'entresol, sans cependant quitter le rez-de-chaussée.

Celui-ci comprit son étonnement. — Je vais, mon ami, vous expliquer la contradiction, plus apparente que réelle, de mes desirs, lui dit-il ; si je reste dans la salle commune en attendant que vous m'avez servi dans un cabinet particulier, c'est parce que je compte rencontrer ici la personne que je veux inviter. — A votre aise, mon général, je vais toujours faire dresser deux couverts dans le cabinet n° 3. — Pendant que ce colloque avait lieu, la salle s'était complètement remplie. — Une seule table placée près de la fenêtre était restée inoccupée, par une sorte de convention tacite, l'avait respectée. — L'étranger achevait de composer son menu, lorsqu'un grand jeune homme blond, à la tournure aristocratique et très élégamment vêtu, entra dans le café d'Orsay. — Sans hésitation, et comme s'il accomplissait un acte habituel, il se dirigea vers la table vide, en saluant en passant la dame qui trônait au comptoir. — Votre déjeuner de tous les jours, n'est-ce pas monsieur ? dit celle-ci, après lui avoir rendu gracieusement son salut. — Le jeune homme fit un geste affirmatif. — A peine avait-il pris place à sa table qu'il vit s'avancer vers lui le personnage que le garçon du restaurant avait qualifié de titre de général. — Le jeune homme en l'apercevant ne put se défendre d'un mouvement d'étonnement des plus accablés. — Je vous avouerais, prince, dit l'homme à la robe multicolore en s'inclinant, que si je suis venu ici, c'était parce que j'avais l'espoir de rencontrer Votre Altesse ; je suis chargé vis-à-vis d'elle d'une mission tout à fait confidentielle. — Lorsque j'aurais déjeuné, vous me rejoindrez et vous m'apprendrez ce dont il s'agit. — Si Votre Altesse veut bien me le permettre, je lui ferai une proposition qui, tout en menaçant son temps, me fournira l'occasion de l'entretenir. — Parlez, baron. — Si vous daigniez, prince, accepter une invitation à déjeuner, dans un cabinet que j'ai retenu, nous aurions toute liberté pour causer. — Le jeune homme réfléchit un instant, puis se levant : — Soit, répondit-il ; passez le premier baron ; vous me montrerez le chemin. — Je suis tout le respect que je dois à Votre Altesse pour passer devant elle, répliqua le personnage barbu, en s'effaçant près de l'escalier, qui conduisait à l'étage supérieur. — Puis, pendant que le prince montait l'escalier, il remit la carte du menu au garçon, avec recommandation de servir les vins les plus fins. — Plus d'un de nos lecteurs se souviennent sans doute des petits cabinets particuliers du café d'Orsay ; car, sous le second empire, leur physionomie était restée à peu près semblable à celle qu'ils avaient sous le premier. — Une tenture verte et or, un divan de même couleur, des fauteuils assortis, et au centre une petite table ovale, tel était leur ameublement, qui, on le voit, ne diffère pas beaucoup de celui de nos modernes restaurants à la mode. — Nous voici seuls, vous Gracif, dit le grand

Le concours de fin de saison du tir aux pigeons aura lieu au stand du Breuq, le lundi 26 juillet à trois heures de l'après-midi. Il y aura 1000 fr. de prix. Ceux-ci sont exposés au Cercle d'Industrie. On y remarque de fort beaux bronzes.

Samedi soir, à 7 heures et demie, le tocsin sonnait à toute volée dans la rue Sainte-Elisabeth, signalant un incendie dans la rue des Longues-Haies. Un commencement d'incendie, en effet, s'était déclaré à 7 heures un quart, au numéro 192 de cette rue, dans l'estaminet des *Terrassiers*, tenu par M. Germain-Mabieu. Le feu avait pris naissance, on ne sait comment, dans une chambre du premier étage où se trouvait une abondante literie. Tout le mobilier de l'appartement a été consumé.

L'incendie a été promptement éteint à l'aide des voisins, parmi lesquels il faut citer M. Louis Bus, boulanger, et de la pompe du poste de St-Elisabeth, amenée dès la première alarme sous les ordres de M. l'adjoint Seneville. A huit heures, tout était terminé.

M. le capitaine Lanciaux était accouru avec de nombreux pompiers, mais leur présence a été inutile. La maison appartient à M. Debouvre, cordelier, rue Pavree. Il y a assurance pour les biens à la *Nationale* et pour le mobilier à la *Confiance*. M. Germain évalue ses pertes à 3,000 francs, celles de M. Debouvre sont de 400 francs environ.

Une foule énorme se pressait dans la rue des Longues-Haies. MM. le major Denis et le commissaire Leroy étaient présents.

Wasquehal. — A l'occasion du grand festival qui a lieu aujourd'hui dimanche à Wasquehal, la Compagnie du Nord augmentera le nombre des wagons de trains-tramways ; de plus, à onze heures du soir, des trains-tramways spéciaux partiront de Wasquehal pour Tourcoing et pour Lille.

« Excusé de l'attitude du parti républicain à son égard, « lâché » même par un membre du comité radical, le citoyen Moreau « jeta » sa démission au citoyen Filpo. Celui-ci profita de l'occasion pour faire voter la candidature de M. Largillière par un comité ou plutôt un certain nombre d'électeurs qui crurent que l'union était faite par ce nom, alors qu'il n'en était rien.

« Or savez-vous ce que M. Filpo pensait du candidat qu'il patronne. Voici en quelques termes il s'exprimait à son sujet : il n'a, disait-il, aucune expérience, il manque de vocation en ce sens. »

« En somme, selon M. Filpo, il n'y a qu'un seul parti, le parti Filpo. »

« Or, le comité radical n'a-t-il pas consenti à la candidature de M. Largillière, parce que M. Largillière n'est pas radical. M. Staes-Brame, dès qu'il eut connu la décision du comité opportuniste, se rendit chez M. Achille Serpelle pour lui exposer la situation. Il lui représenta que M. Filpo avait abusé de sa bonne foi, que l'union ne pouvait se faire sur le nom de M. Largillière.

« M. Serpelle répondit qu'il ignorait ces détails, mais que le vote était acquis et qu'il n'y pouvait rien changer. »

« Une défection de cinq membres du comité radical alla tenter la même démarche auprès de M. Serpelle, qui leur répondit de la même façon. »

« M. Largillière fut ensuite invité à une séance du comité radical. Il y observa une attitude équivoque et pleine d'embarras. M. Staes-Brame lui fit remarquer que, s'il se donnait comme radical, il aurait dû commencer par demander un vote au comité radical. Après de longues tergiversations, M. Largillière finit par déclarer qu'il se désistait en faveur de M. Filpo. »

« L'affaire en étant là et M. Staes-Brame, d'accord avec le comité radical, s'est déclaré, s'est également désisté, quand M. Largillière, dans une lettre livrée à la publicité, revint sur sa détermination et dit que, s'il s'était désisté, il n'aurait pas exposé sous quelques conditions. C'est ce qu'on appelle une restriction mentale. »

« Quant au jury d'honneur accepté par M. Filpo, il se dérobe à sa mission, c'est ce qui ressort d'une lettre de M. Testelin refusant de faire partie de ce jury. »

« Les opportunistes sont comme cela : ils veulent tout prendre et ne rien laisser. Le siège du canton Ouest appartenant au parti radical, celui-ci entend pas se dessaisir de ses droits. »

« Voilà résumés aussi exactement que possible, les explications de M. Staes : »

M. Staes-Brame demande ensuite si personne ne désire la parole. M. Valéry Hienne la prend pour réclamer la lecture d'une lettre de M. Moreau à M. Filpo. Le journal acquiesce à cette lecture.

Ce document est un long réquisitoire de M. Filpo et d'une petite famille à laquelle il collabore, parait-il, très activement et très régulièrement. M. Moreau reproche à cette lettre d'être à son égard de procédés injurieux « inconnus aux électeurs » et ses collaborateurs d'être « les derniers venus dans le parti républicain. »

M. Valéry Hienne ajoute à la lecture de cette lettre que M. Largillière lui a déclaré, à lui et à ses amis : « d'une voix tellement étouffée » qu'il était radical qu'il n'en avait pas un traitement. Les responsables, d'ailleurs, qu'il s'agit d'indiquer, seront nettement définies, et ceux qui l'ont mérité en supporteront le poids.

Puis M. Staes-Brame annonce que M. Moreau, retenu aujourd'hui par un empêchement auquel il ne lui était pas possible de se soustraire, assistera lundi prochain, à 8 heures et demie du soir, à une grande réunion publique qui aura lieu dans le local de la *Bourse centrale*, rue Nave.

Le candidat Moreau, mis aux voix, est adopté par les deux tiers des assistants, et la séance est levée à 10 heures et demie, au milieu de la plus parfaite tranquillité. Les anarchistes se sont tenus cois. G. C.

Mgr Hasley a donné, samedi matin, la confirmation en l'église de Saint-Sépulchre et de Saint-Martin, où cette touchante cérémonie avait attiré beaucoup de monde.

Voici l'itinéraire de notre saint archevêque durant la journée de lundi : à 6 h. 18, Collège ; à 8 h. 1/2, Sacré-Coeur ; à 11 h., Waterloo.

Le concours de fin de saison du tir aux pigeons aura lieu au stand du Breuq, le lundi 26 juillet à trois heures de l'après-midi. Il y aura 1000 fr. de prix. Ceux-ci sont exposés au Cercle d'Industrie. On y remarque de fort beaux bronzes.

Samedi soir, à 7 heures et demie, le tocsin sonnait à toute volée dans la rue Sainte-Elisabeth, signalant un incendie dans la rue des Longues-Haies. Un commencement d'incendie, en effet, s'était déclaré à 7 heures un quart, au numéro 192 de cette rue, dans l'estaminet des *Terrassiers*, tenu par M. Germain-Mabieu. Le feu avait pris naissance, on ne sait comment, dans une chambre du premier étage où se trouvait une abondante literie. Tout le mobilier de l'appartement a été consumé.

L'incendie a été promptement éteint à l'aide des voisins, parmi lesquels il faut citer M. Louis Bus, boulanger, et de la pompe du poste de St-Elisabeth, amenée dès la première alarme sous les ordres de M. l'adjoint Seneville. A huit heures, tout était terminé.

M. le capitaine Lanciaux était accouru avec de nombreux pompiers, mais leur présence a été inutile. La maison appartient à M. Debouvre, cordelier, rue Pavree. Il y a assurance pour les biens à la *Nationale* et pour le mobilier à la *Confiance*. M. Germain évalue ses pertes à 3,000 francs, celles de M. Debouvre sont de 400 francs environ.

Une foule énorme se pressait dans la rue des Longues-Haies. MM. le major Denis et le commissaire Leroy étaient présents.

Wasquehal. — A l'occasion du grand festival qui a lieu aujourd'hui dimanche à Wasquehal, la Compagnie du Nord augmentera le nombre des wagons de trains-tramways ; de plus, à onze heures du soir, des trains-tramways spéciaux partiront de Wasquehal pour Tourcoing et pour Lille.

« Excusé de l'attitude du parti républicain à son égard, « lâché » même par un membre du comité radical, le citoyen Moreau « jeta » sa démission au citoyen Filpo. Celui-ci profita de l'occasion pour faire voter la candidature de M. Largillière par un comité ou plutôt un certain nombre d'électeurs qui crurent que l'union était faite par ce nom, alors qu'il n'en était rien.

« Or savez-vous ce que M. Filpo pensait du candidat qu'il patronne. Voici en quelques termes il s'exprimait à son sujet : il n'a, disait-il, aucune expérience, il manque de vocation en ce sens. »

« En somme, selon M. Filpo, il n'y a qu'un seul parti, le parti Filpo. »

« Or, le comité radical n'a-t-il pas consenti à la candidature de M. Largillière, parce que M. Largillière n'est pas radical. M. Staes-Brame, dès qu'il eut connu la décision du comité opportuniste, se rendit chez M. Achille Serpelle pour lui exposer la situation. Il lui représenta que M. Filpo avait abusé de sa bonne foi, que l'union ne pouvait se faire sur le nom de M. Largillière.

« M. Serpelle répondit qu'il ignorait ces détails, mais que le vote était acquis et qu'il n'y pouvait rien changer. »

« Une défection de cinq membres du comité radical alla tenter la même démarche auprès de M. Serpelle, qui leur répondit de la même façon. »

« M. Largillière fut ensuite invité à une séance du comité radical. Il y observa une attitude équivoque et pleine d'embarras. M. Staes-Brame lui fit remarquer que, s'il se donnait comme radical, il aurait dû commencer par demander un vote au comité radical. Après de longues tergiversations, M. Largillière finit par déclarer qu'il se désistait en faveur de M. Filpo. »

« L'affaire en étant là et M. Staes-Brame, d'accord avec le comité radical, s'est déclaré, s'est également désisté, quand M. Largillière, dans une lettre livrée à la publicité, revint sur sa détermination et dit que, s'il s'était désisté, il n'aurait pas exposé sous quelques conditions. C'est ce qu'on appelle une restriction mentale. »

« Quant au jury d'honneur accepté par M. Filpo, il se dérobe à sa mission, c'est ce qui ressort d'une lettre de M. Testelin refusant de faire partie de ce jury. »

« Les opportunistes sont comme cela : ils veulent tout prendre et ne rien laisser. Le siège du canton Nord, M. Charles Jonglez, conseiller général sortant, a consenti à accepter le renouvellement d'un mandat qu'il remplit avec autant d'autorité que de compétence. »

Nous avons l'intime conviction que les électeurs iront très nombreux au scrutin, afin de donner à notre éminent député un témoignage d'estime et de confiance.

Cette expression de la reconnaissance lui est bien due pour la manière dont il défend les intérêts considérables qu'il a pris en main. Nous nous pensons pas que les opportunistes lui opposent d'objection.

Pour le Canton-Sud, il s'agit de l'élection d'un conseiller d'arrondissement.

Nous croyons savoir qu'on oppose à M. Léon Ducrocq, conseiller radical sortant, la candidature de M. Julien Seynave.

Tous nos concitoyens ont encore présents à la pensée le zèle et l'activité que M. Seynave a toujours déployés lorsqu'il a fait partie de l'Administration municipale.

Nous applaudissons à l'honorable choix fait par le comité conservateur, et nous accompagnons de tous nos vœux M. Seynave dans la lutte qu'il va entreprendre et dont il sortira vainqueur, nous en avons la plus entière confiance.

Le banquet annuel des anciens élèves du Collège de Tourcoing aura lieu le jeudi 5 août, à une heure, dans l'une des salles de l'Institution libre du Sacré-Coeur.

Le réunion des Membres de l'Association se tiendra le même jour à midi.

Nous avons l'intime conviction que les anciens élèves assisteront en grand nombre à cette fête de famille. Après les épreuves auxquelles notre excellent Collège a été nommé l'année dernière, les témoignages de sympathie et de reconnaissance pour leurs anciens maîtres, ne feront certainement pas défaut de la part de tous ceux qui ont conservé le meilleur souvenir des années de leur jeunesse passées dans cette maison d'éducation.

L'ouverture de la foire s'est faite hier soir, comme de coutume, au son des plus entraînants morceaux de musique de la fanfare des Pompiers.

Les dispositions, prises les années précédentes, ont encore cette année présidé à l'installation des marchands forains, des baraquements de tir, des défilés de pompiers et de troupes de théâtre de tous genres.

La Grand-Place et le contour Saint-Christophe, sont toujours réservés aux marchands de bibelots et marchands de pain d'épice. Les places de l'Hôtel-de-Ville, des Halles et Charles Rousseau, sont envahies par des loges de toutes sortes.

Le cirque à lui seul occupe presque entièrement cette partie de la place, et ne pourra guère ouvrir, pensons-nous, avant lundi prochain.

Nous reviendrons, dans un article spécial, sur toutes les splendeurs de la foire.

Plusieurs de nos concitoyens profitent de ces quelques jours de fête pour prendre du repos sur les bords de la mer. Les voyageurs pour Ostende, Blankenberge, Hyst, étaient nombreux.

Un accident heureusement sans conséquences s'est produit dans la rue St-Jacques, samedi, vers 6 h. 1/2 du soir. Un cheval, attelé à une charrette de marchand de légumes, effrayé par un autre attelage, a, en reculant, défoncé des vitres de l'estaminet « au Cerf ». Il n'y eut pas de blessés, par bonheur, personne dans cette partie de l'estaminet, et tout s'est borné à quelques dégâts matériels.

Une tribu nomade composée de joueurs d'orgue, médians, etc., avait dressé ses tentes, comme l'année dernière, à proximité de la rue Neuve de Roubaix. La police les a forcés à se disperser et à s'éloigner de l'agglomération, qui a la grande satisfaction des voisins de ces personnages qui sont pour la plupart d'une propreté plus que douteuse.

Le concours de fin de saison du tir aux pigeons aura lieu au stand du Breuq, le lundi 26 juillet à trois heures de l'après-midi. Il y aura 1000 fr. de prix. Ceux-ci sont exposés au Cercle d'Industrie. On y remarque de fort beaux bronzes.

Samedi soir, à 7 heures et demie, le tocsin sonnait à toute volée dans la rue Sainte-Elisabeth, signalant un incendie dans la rue des Longues-Haies. Un commencement d'incendie, en effet, s'était déclaré à 7 heures un quart, au numéro 192 de cette rue, dans l'estaminet des *Terrassiers*, tenu par M. Germain-Mabieu. Le feu avait pris naissance, on ne sait comment, dans une chambre du premier étage où se trouvait une abondante literie. Tout le mobilier de l'appartement a été consumé.

L'incendie a été promptement éteint à l'aide des voisins, parmi lesquels il faut citer M. Louis Bus, boulanger, et de la pompe du poste de St-Elisabeth, amenée dès la première alarme sous les ordres de M. l'adjoint Seneville. A huit heures, tout était terminé.

M. le capitaine Lanciaux était accouru avec de nombreux pompiers, mais leur présence a été inutile. La maison appartient à M. Debouvre, cordelier, rue Pavree. Il y a assurance pour les biens à la *Nationale* et pour le mobilier à la *Confiance*. M. Germain évalue ses pertes à 3,000 francs, celles de M. Debouvre sont de 400 francs environ.

Une foule énorme se pressait dans la rue des Longues-Haies. MM. le major Denis et le commissaire Leroy étaient présents.

Wasquehal. — A l'occasion du grand festival qui a lieu aujourd'hui dimanche à Wasquehal, la Compagnie du Nord augmentera le nombre des wagons de trains-tramways ; de plus, à onze heures du soir, des trains-tramways spéciaux partiront de Wasquehal pour Tourcoing et pour Lille.

« Excusé de l'attitude du parti républicain à son égard, « lâché » même par un membre du comité radical, le citoyen Moreau « jeta » sa démission au citoyen Filpo. Celui-ci profita de l'occasion pour faire voter la candidature de M. Largillière par un comité ou plutôt un certain nombre d'électeurs qui crurent que l'union était faite par ce nom, alors qu'il n'en était rien.

« Or savez-vous ce que M. Filpo pensait du candidat qu'il patronne. Voici en quelques termes il s'exprimait à son sujet : il n'a, disait-il, aucune expérience, il manque de vocation en ce sens. »

« En somme, selon M. Filpo, il n'y a qu'un seul parti, le parti Filpo. »

« Or, le comité radical n'a-t-il pas consenti à la candidature de M. Largillière, parce que M. Largillière n'est pas radical. M. Staes-Brame, dès qu'il eut connu la décision du comité opportuniste, se rendit chez M. Achille Serpelle pour lui exposer la situation. Il lui représenta que M. Filpo avait abusé de sa bonne foi, que l'union ne pouvait se faire sur le nom de M. Largillière.

« M. Serpelle répondit qu'il ignorait ces détails, mais que le vote était acquis et qu'il n'y pouvait rien changer. »

« Une défection de cinq membres du comité radical alla tenter la même démarche auprès de M. Serpelle, qui leur répondit de la même façon. »

« M. Largillière fut ensuite invité à une séance du comité radical. Il y observa une attitude équivoque et pleine d'embarras. M. Staes-Brame lui fit remarquer que, s'il se donnait comme radical, il aurait dû commencer par demander un vote au comité radical. Après de longues tergiversations, M. Largillière finit par déclarer qu'il se désistait en faveur de M. Filpo. »

« L'affaire en étant là et M. Staes-Brame, d'accord avec le comité radical, s'est déclaré, s'est également désisté, quand M. Largillière, dans une lettre livrée à la publicité, revint sur sa détermination et dit que, s'il s'était désisté, il n'aurait pas exposé sous quelques conditions. C'est ce qu'on appelle une restriction mentale. »

« Quant au jury d'honneur accepté par M. Filpo, il se dérobe à sa mission, c'est ce qui ressort d'une lettre de M. Testelin refusant de faire partie de ce jury. »

« Les opportunistes sont comme cela : ils veulent tout prendre et ne rien laisser. Le siège du canton Nord, M. Charles Jonglez, conseiller général sortant, a consenti à accepter le renouvellement d'un mandat qu'il remplit avec autant d'autorité que de compétence. »

Nous avons l'intime conviction que les électeurs iront très nombreux au scrutin, afin de donner à notre éminent député un témoignage d'estime et de confiance.

Cette expression de la reconnaissance lui est bien due pour la manière dont il défend les intérêts considérables qu'il a pris en main. Nous nous pensons pas que les opportunistes lui opposent d'objection.

Pour le Canton-Sud, il s'agit de l'élection d'un conseiller d'arrondissement.

Nous croyons savoir qu'on oppose à M. Léon Ducrocq, conseiller radical sortant, la candidature de M. Julien Seynave.

Tous nos concitoyens ont encore présents à la pensée le zèle et l'activité que M. Seynave a toujours déployés lorsqu'il a fait partie de l'Administration municipale.

Nous applaudissons à l'honorable choix fait par le comité conservateur, et nous accompagnons de tous nos vœux M. Seynave dans la lutte qu'il va entreprendre et dont il sortira vainqueur, nous en avons la plus entière confiance.

Le banquet annuel des anciens élèves du Collège de Tourcoing aura lieu le jeudi 5 août, à une heure, dans l'une des salles de l'Institution libre du Sacré-Coeur.

Le réunion des Membres de l'Association se tiendra le même jour à midi.

Nous avons l'intime conviction que les anciens élèves assisteront en grand nombre à cette fête de famille. Après les épreuves auxquelles notre excellent Collège a été nommé l'année dernière, les témoignages de sympathie et de reconnaissance pour leurs anciens maîtres, ne feront certainement pas défaut de la part de tous ceux qui ont conservé le meilleur souvenir des années de leur jeunesse passées dans cette maison d'éducation.

L'ouverture de la foire s'est faite hier soir, comme de coutume, au son des plus entraînants morceaux de musique de la fanfare des Pompiers.

Les dispositions, prises les années précédentes, ont encore cette année présidé à l'installation des marchands forains, des baraquements de tir, des défilés de pompiers et de troupes de théâtre de tous genres.

La Grand-Place et le contour Saint-Christophe, sont toujours réservés aux marchands de bibelots et marchands de pain d'épice. Les places de l'Hôtel-de-Ville, des Halles et Charles Rousseau, sont envahies par des loges de toutes sortes.

Le cirque à lui seul occupe presque entièrement cette partie de la place, et ne pourra guère ouvrir, pensons-nous, avant lundi prochain.

Nous reviendrons, dans un article spécial, sur toutes les splendeurs de la foire.

Plusieurs de nos concitoyens profitent de ces quelques jours de fête pour prendre du repos sur les bords de la mer. Les voyageurs pour Ostende, Blankenberge, Hyst, étaient nombreux.

Un accident heureusement sans conséquences s'est produit dans la rue St-Jacques, samedi, vers 6 h. 1/2 du soir. Un cheval, attelé à une charrette de marchand de légumes, effrayé par un autre attelage, a, en reculant, défoncé des vitres de l'estaminet « au Cerf ». Il n'y eut pas de blessés, par bonheur, personne dans cette partie de l'estaminet, et tout s'est borné à quelques dégâts matériels.

Une tribu nomade composée de joueurs d'orgue, médians, etc., avait dressé ses tentes, comme l'année dernière, à proximité de la rue Neuve de Roubaix. La police les a forcés à se disperser et à s'éloigner de l'agglomération, qui a la grande satisfaction des voisins de ces personnages qui sont pour la plupart d'une propreté plus que douteuse.

Le concours de fin de saison du tir aux pigeons aura lieu au stand du Breuq, le lundi 26 juillet à trois heures de l'après-midi. Il y aura 1000 fr. de prix. Ceux-ci sont exposés au Cercle d'Industrie. On y remarque de fort beaux bronzes.

Samedi soir, à 7 heures et demie, le tocsin sonnait à toute volée dans la rue Sainte-Elisabeth, signalant un incendie dans la rue des Longues-Haies. Un commencement d'incendie, en effet, s'était déclaré à 7 heures un quart, au numéro 192 de cette rue, dans l'estaminet des *Terrassiers*, tenu par M. Germain-Mabieu. Le feu avait pris naissance, on ne sait comment, dans une chambre du premier étage où se trouvait une abondante literie. Tout le mobilier de l'appartement a été consumé.

L'incendie